

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 18 JANVIER 2017

Etaient Présents, 61 titulaires, 1 suppléante, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Marianne PAPAREMBORDE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Daniel LACRAMPE
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFRANE
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Pierre SERENA	à	Maïlys DEL PIANTA
	André LABARTHE	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Aurélié GIRAUDON	à	Bernard MORA
	Robert BAREILLE	à	André BERNOS

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Excusés : Etienne SERNA, Jacques CAZAURANG, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES,

REÇU

Le 31 JAN. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 170118-15-ADM-

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN AU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL
ET CULTUREL DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

M. CASABONNE indique que la loi du 14 Avril 2006 relative aux parcs nationaux aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux prévoit la création, au sein de chaque

établissement public en charge d'un parc national, d'un Conseil économique, social et culturel (CESC).

Son rôle est d'assister le Conseil d'administration et le directeur du parc national en matière de politique contractuelle, de mise en œuvre de la charte et d'animation de la vie locale.

Le Conseil économique, social et culturel de l'établissement public du Parc national des Pyrénées a été créé le 11 décembre 2008.

Il est composé de représentants d'organismes d'associations et de personnalités qui, en raison de leur objet ou de leur qualité, participent à l'activité locale, ainsi que des représentants des usagers du Parc national des Pyrénées.

Cette instance de gouvernance se réunit deux à trois fois par an. Dans son fonctionnement, le conseil s'appuie sur des commissions thématiques, dont les présidents siègent en séance du Conseil économique, social et culturel.

A noter que :

- cette représentation est nouvelle ; elle avait été sollicitée en fin d'année par le Parc National des Pyrénées (PNP).
- Mme Élisabeth MEDARD est présidente de ce Conseil.

Il convient donc de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la CCPOVHB.

Oùï cet exposé,

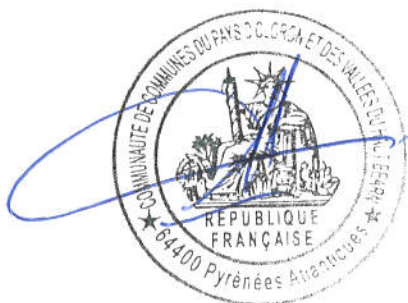
Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 2 abstentions (M. CHOURROUT-POURTALET, M. MARQUEZE).

- DESIGNÉ Mme Élisabeth MÉDARD en tant que représentant titulaire et **M. Pierre CASABONNE** en tant que représentant suppléant de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn au sein du Conseil économique, social et culturel du Parc National des Pyrénées.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 janvier 2017

Suivent les signatures

Affiché le 31.01.17



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 31 JAN. 2017

SOUS-PREFECTURE
OLORON STE MARIE